

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Sur la commune de :
CONTAMINE SUR ARVE (74130),
107 Route de Findrol

UN BATIMENT AVEC TERRAIN ATTENANT

Figurant au cadastre :

Section A n°2007, 107 Route de Findrol, surface 12a 65ca.

L'adjudication aura lieu en un lot.

Mise à prix : 195.000 (cent quatre vingt quinze mille) Euros
Frais en sus

Le jeudi 04 juin 2020 à 14 heures, à l'audience du Juge de l'Exécution au Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE, Quai du Parquet – 74130 BONNEVILLE.

Désignation du bien :

Sur la Commune de CONTAMINE SUR ARVE (Haute Savoie), 107 Route de Findrol, un bâtiment avec terrain attenant, d'une superficie Loi Carrez totale de 187,46m².

Le terrain est entièrement clos par un mur crépi.

A l'origine, il accueillait un bâtiment rectangulaire à usage d'atelier, puis a été agrandi d'une aile, donnant à l'ensemble la forme d'un 'L' pour en faire une vaste habitation, de style très contemporain.

A l'intérieur, l'espace de jour est achevé.

Il n'est pas de même du coin nuit.

Un WC et la grande suite parentale sont à l'état brut.

Le logement dispose d'un chauffage au gaz par le sol.

A l'extérieur,

- l'aire de stationnement a été goudronnée.
 - la terrasse est carrelée, mais les finitions restent à faire.
 - la plage de la piscine en béton ciré est achevée, mais les margelles de ladite piscine ne sont pas placées.
 - la cuisine d'été est à l'état de projet, il n'y a pour l'instant qu'un petit abri rudimentaire faisant face à la piscine.
 - la machinerie de la piscine est logée dans un petit abri de jardin métallique.
- A l'arrière du bâtiment il y a un atelier, appuyé sur la façade, monté en moellons bruts, couvert de plaques d'aggloméré.

Occupation : aux termes du procès-verbal descriptif dressé le 02 mai 2018, les locaux constituent le domicile des actuels propriétaires et de leur fillette.

Pour une description exhaustive, il est possible de consulter le **Cahier des Conditions de Vente** au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE, sous le numéro RG 18/00797.

Une visite sur place sera organisée le :
VENDREDI 15 MAI 2020
de 11 heures à 12 heures.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de BONNEVILLE auprès duquel il convient de vous rapprocher pour pouvoir enchérir.

